



# L'ESS pour construire de nouveaux droits à l'heure de la transition écologique

Contribution de l'UMG Groupe VYV à l'atelier du Congrès de l'ESS « L'ESS permettra à toutes et tous une protection à la hauteur des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle »

12 juin 2024



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —



Pour une santé accessible à tous

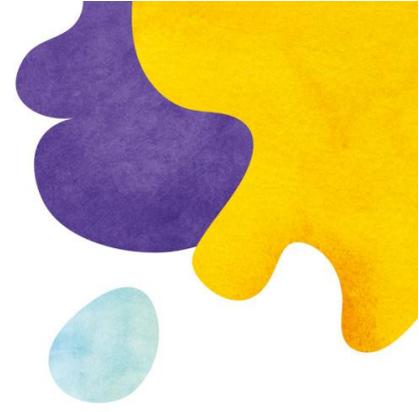


**Résumé :** Les structures de l'ESS ont construit historiquement des droits et des protections pour répondre aux besoins sociaux émergents. Dans un contexte de changement climatique et de la nécessaire transition écologique juste, les défis environnementaux et sociaux à relever deviennent aujourd'hui majeurs. De nouvelles protections doivent être pensées et les capacités d'innovations sociales de l'ensemble des familles de l'ESS seront nécessaires pour construire demain une société vivable mais surtout émancipatrice et heureuse, donc inventer de nouveaux droits pour davantage de justice.

Les mutuelles pourront contribuer à ces nouveaux combats. Après avoir contribué à préfigurer la sécurité sociale et à renforcer le droit à la protection de la santé, les mobilisations citoyennes, via le mutualisme, ouvrent des perspectives pour structurer de nouveaux domaines essentiels : elles apportent la construction de nouveaux droits, une organisation démocratique, la non-lucrativité et des modèles de solidarité.

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Quels nouveaux enjeux à relever pour l'ESS au XXIe siècle ?</b> .....	<b>3</b>
1.1	L'émergence de nouveaux risques .....	3
1.2	Des impacts sur la santé demandant une approche globale.....	3
1.3	Un nouveau contexte de transition écologique juste à inventer .....	4
<b>2.</b>	<b>La modernité du modèle mutualiste pour répondre aux enjeux de la transition écologique</b> .....	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>Répondre aux nouveaux besoins de protection sociale</b> .....	<b>5</b>
3.1	Repenser le logement autour de la santé et du climat.....	6
3.2	Créer un nouveau droit à l'alimentation .....	7
3.3	Développer une éducation populaire pour une transition écologique juste	8
3.4	Définanciariser le médico-social et le sanitaire pour répondre aux nouveaux enjeux	8
<b>4.</b>	<b>Demain accompagner les transitions en cours par l'intercoopération</b> .....	<b>9</b>



# 1. Quels nouveaux enjeux à relever pour l'ESS au XXIe siècle ?

## 1.1 L'émergence de nouveaux risques

Un scénario à + 4 degrés Celsius à horizon 2100 devient de plus en plus probable en France et depuis une décennie, pics de canicules, sécheresses, tempêtes et autres phénomènes climatiques plus intenses et plus fréquents se sont installés. Les défis de la transition écologique juste exigent que nous soyons à la hauteur dans les réponses proposées. Avec son approche au cœur des territoires, l'ESS peut apporter de nouvelles structurations collectives et de nouvelles innovations sociales afin de faire face.

La récente pandémie du Covid a remis au centre les liens systémiques entre santé humaine, santé animale, et santé planétaire : ce que l'OMS dénomme one health, « une seule santé ». Cette approche s'appuie notamment sur l'importance de la biodiversité et les conséquences des expositions aux pollutions (particules fines, perturbateurs endocriniens, pollutions sonores, lumineuses...).

Nos modes de vie (logement, alimentation, travail, mobilités, accès aux biens de première nécessité) sont impactés, même si les enjeux se posent différemment selon les territoires, le genre et la situation sociale des individus. Il ne s'agit donc plus seulement d'atténuer les effets des activités humaines, mais également de s'adapter à ces changements.

## 1.2 Des impacts sur la santé demandant une approche globale

Notre santé, physique et mentale, nécessitera de nouvelles protections accrues. De nouvelles vulnérabilités apparaissent : hausse des maladies chroniques et vieillissement en mauvaise santé ; recrudescence de maladies infectieuses (Lyme, dengue...) et zoonoses ; pénuries d'eau, et perte de productions agricoles ; logements insalubres ou mal adaptés au changement climatique, in-habitabilité de zones territoriales, et migrations climatiques entre régions ou internationales...

Des tensions se produisent déjà face à l'augmentation des soins à prendre en charge par les systèmes de protection sociale, tandis que des limites assurantielles de couverture de ces risques pourraient être atteintes. Le risque de marchandisation des solutions au détriment des plus vulnérables invite à transformer la manière dont les acteurs peuvent s'organiser pour faire face aux impacts sanitaires et sociaux. 1000 milliards de dollars, voilà l'estimation de l'évasion



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT



Pour une santé accessible à tous



fiscale des bénéfices des multinationales en 2022 avec la moitié qui atterrirait dans deux pays de l'Union européenne, l'Irlande et les Pays-Bas. C'est l'un des principaux enseignements d'une étude publiée le 23 octobre 2023 par l'Observatoire européen de la fiscalité.

En regard, 150 milliards d'euros, le chiffre donné par la Commission européenne sur le manque identifié quant aux besoins d'infrastructures sociales, semble facile à combler. Il recouvre des besoins et des services essentiels – établissements pour les aînés, crèches, hôpitaux, logements, etc. Les logiques de marchandisation ont montré qu'elle ne pouvait garantir l'accès à ces services, alors qu'ils demeurent plus que jamais essentiels. Face à la financiarisation du système de santé, de l'accès aux soins et du médico-social, les dérives que l'on peut craindre, dont plusieurs se sont déjà produites avec de retentissants scandales, devraient ouvrir de véritables ruptures.

Dans ces bouleversements annoncés, le rôle des pouvoirs publics, conjugué à celui des acteurs des solidarités, via des initiatives au plus près des territoires, l'organisation des branches professionnelles et le renforcement des solidarités de proximité (familiales, communautaires) seront primordiales pour faire face à ces nouveaux défis. La question européenne des investissements de long terme, avec ce chiffre de 150 milliards d'euros à trouver, est une illustration concrète de ce besoin de nouer des partenariats afin de décliner les objectifs politiques avec les parties prenantes opérateurs, investisseurs, acteurs de terrain.

### 1.3 Un nouveau contexte de transition écologique juste à inventer

Alors que la question des modèles d'une protection sociale écologique se pose, avec tous les défis à relever pour assurer un risque systémique, une partie de la réponse collective se trouvera dans la capacité à inventer des services et soutiens, déployer la formation et l'information, favoriser la résilience et la capacité de chacun à faire face, conduire à la prise de décisions démocratiques dans les conflits d'usage et de priorisation d'allocations des ressources à venir... À ce titre, les savoir-faire de l'ESS et du mutualisme du fait de leur ADN même, seront précieux.

La transition écologique ne sera juste que si elle est acceptée, si ses enjeux sont bien identifiés par l'ensemble de la population et si les réponses sont coconstruites par les bénéficiaires. Le besoin d'une éducation populaire à la transition écologique juste devient alors une condition de réussite pour créer ce cadre d'appropriation et de construction d'approches pour chacun.

Les impacts systémiques du changement climatique impacteront également de nombreuses nouvelles filières. Le savoir-faire en "maîtrise d'ouvrage des solidarités" des mutuelles pourra être mobilisé pour construire des protections collectives et redistributives tout en mobilisant une éducation populaire des parties-prenantes.



## 2. La modernité du modèle mutualiste pour répondre aux enjeux de la transition écologique

L'ESS contemporaine est issue de la révolution industrielle, dans une période de mutation sociale, technologique, démographique et sociétale. Les associations, mutuelles, fondations et coopératives ont permis d'apporter des formes de démocratie au sein de l'entreprise, elles ont inventé et développé des formes d'entreprendre dans lesquelles le non lucratif permet de privilégier l'objet social de l'entreprise, la réponse aux besoins de sa communauté, et les fait primer sur les logiques de rentabilité. Cela crée une voie porteuse d'innovation sociale, expérimentant puis étendant ses réussites, et s'élargissant progressivement à de nombreux champs de l'économie.

Les mutuelles ont construit des protections collectives, d'abord pour les obsèques, puis pour la santé et la prévoyance. Quelles nouvelles protections construire pour demain ?

Aujourd'hui, les nouveaux défis de la transition écologique juste demandent de nouvelles structurations collectives et de nouvelles innovations sociales. Le statut mutualiste a montré sa capacité à créer de nouvelles formes de protections. En permettant à un collectif de bénéficiaires de se regrouper, faire mutualité, pour échanger sur leurs besoins et construire des solutions qu'ils géreront eux-mêmes. Le mutualisme est un outil d'émancipation et de solidarité. Véritable mouvement d'éducation populaire sur la santé, le mutualisme a accompagné les évolutions de la société vers l'amélioration de la situation sanitaire et sociale en France et a préfiguré la Sécurité sociale et des conquêtes de progrès social (premières formes de congés maternité, droit à disposer de son corps avec l'IVG...). La démocratie interne des mutuelles, une personne une voix, et la non-lucrativité sont les garants de la préservation de son objet social et de la construction des nouvelles protections utiles à ses adhérents. Demain, les apports du statut mutualiste permettront d'imaginer les innovations sociales au plus près des besoins pour de nouveaux défis.

## 3. Répondre aux nouveaux besoins de protection sociale

Plusieurs champs sont aujourd'hui insuffisamment couverts et nécessitent d'anticiper des positionnements multi-acteurs :

- Le logement et l'habitabilité des territoires : comment rendre les logements protecteurs ? Comment rendre habitables les territoires concernés par des vulnérabilités ou des insuffisances d'accès aux soins et aux protections sociales ? Comment organiser les relocalisations face à l'inhabitabilité de certains territoires ? Comment accompagner des migrations intra-nationales et accueillir des migrations internationales ?
- L'alimentation : comment œuvrer à une alimentation saine pour les humains, tant consommateurs qu'agriculteurs, les animaux, les écosystèmes ? Comment accompagner la transition agricole et soutenir la production et la distribution durable et



résiliente ? Comment éviter les pénuries alimentaires et permettre à tous l'accès à une alimentation saine et durable ?

- La contribution Harmonie Mutuelle au Congrès de l'ESS montre les impacts du changement climatique sur la santé au travail et le rôle des acteurs mutualistes pour y faire face demain.
- La santé "one health", l'offre de soins : comment développer la connaissance scientifique sur de nouveaux savoirs en santé ? Comment renforcer la prévention sur la santé humaine et planétaire, en lien avec les nouveaux risques ? Comment proposer une offre de soins et des protections adaptées aux crises et aux nouvelles pathologies physiques et mentales ? Comment accompagner la santé au travail pour des industries relocalisées ou pour des métiers (re-)montant en puissance (agriculture) ? Comment s'assurer de la souveraineté sanitaire, notamment l'approvisionnement en médicaments ?
- L'accroissement de la précarisation économique et des inégalités : comment accompagner face aux difficultés accrues d'accès aux soins, et comment renforcer et soutenir un système de santé et de soins en première ligne ? Comment sécuriser l'accès au logement, à l'alimentation, à des biens de première nécessité ?
- Si les effets sur la santé sont importants dans l'hexagone, la contribution au congrès de l'ESS de la Mutuelle MMG montre qu'ils le seront encore davantage en Outre-mer et qu'il sera nécessaire d'agir au plus près de ces territoires pour inventer les solutions les plus adaptées et accompagner les populations.
- La construction d'arbitrages démocratiques : face aux potentiels conflits d'usage (eau, ressources...) ou de priorisation, ou pour favoriser l'émergence de nouveaux droits (biodiversité, nature, générations futures...), comment favoriser la mise en place de processus démocratiques de décision, incluant les parties prenantes dont les personnes concernées ?

### 3.1 Repenser le logement autour de la santé et du climat

Dans le cadre d'une approche globale de la santé et d'une volonté d'agir à la source sur les déterminants de santé, le logement est un secteur majeur. Depuis 2019, le Groupe VYV a développé un label *Logement santé* au sein d'Arcade-VYV pour proposer une expérience de vie saine, désirable et résiliente. Celui-ci repose sur 40 critères, de la qualité sanitaire du bâti aux services santé et mieux-vivre.

Le mouvement HLM a construit un droit au logement et su construire une offre hors marché au plus près des territoires et en coopération avec les collectivités locales. Aujourd'hui le label *Logement santé* permet d'anticiper les besoins liés au changement climatique, comme le confort d'été, d'agir sur la qualité de l'air intérieur en repensant les matériaux de construction, de développer une approche résiliente, avec des jardins partagés ou un accès à une alimentation saine et local, de promouvoir et faciliter la pratique d'une activité physique et de proposer des services facilitant l'accès aux soins, comme de la téléconsultation inclus pour tous les résidents. Alors que l'OMS pointe le logement comme un déterminant clé de la santé. Nous portons des convictions à ce sujet. D'abord, que le logement et la santé sont en effet indissociables : apporter de la santé dans l'habitat et apporter de l'habitat dans les offres historiques des mutuelles.



Ensuite, que la constitution du Groupe VYV et ses 3 piliers structurent des réponses à ces enjeux sous différentes facettes

- Via le Pilier habitat et logement autour d'arcade-VYV : par l'accessibilité financière et géographique pour tous les publics (logement social, logement étudiant, logement pour les seniors), et en permettant le développement du vivre-ensemble (logement intergénérationnel, écoquartiers ...)
- Via le pilier soins et accompagnement, avec une démarche et un label *Logement santé*, qui inclut aussi des services, donc un travail à la fois sur le bâti – valeurs environnementales et de résilience aux changements climatiques – et sur l'humain : problématique de santé, orientation et écoute par le bailleur, services pour l'autonomie (services à domicile, infirmiers et autres), l'équipement en accessibilité, la téléassistance ...
- Via le pilier accessibilité avec nos mutuelles santé et prévoyance (Harmonie Mutuelle, MGEN, MNT...), avec l'assurance (cf participation à la mise en place avec la Ville de Paris d'une assurance logement solidaire), mais aussi l'investissement (cf participation à la création d'une foncière responsable pour le développement de quartiers multi-publics, en cours de déploiement sur 2 sites).

Enfin, nous pensons que l'Europe a un rôle clé à jouer en ce sens. La déclaration de Liège ouvre des perspectives intéressantes sur ces questions de déploiement du logement social et d'investissements nécessaires : quid d'une définition du logement abordable ? Quelle traduction dans le rôle de la BEI dans les investissements ? Des questions qui seront au cœur de la réflexion sur l'Europe sociale au cours de la prochaine mandature, pour assurer la réalité des services essentiels du socle européen des droits sociaux ? Nous croyons fermement que la politique sociale, contracyclique, aiderait précisément à dégonfler une partie des crises (rendre la garantie enfance plus effective, anticiper la transition démographique, lutter efficacement contre les inégalités).

### 3.2 Créer un nouveau droit à l'alimentation

L'alimentation représente un deuxième déterminant de santé majeur. Les mutuelles mènent depuis des années des actions de prévention sur ce thème, par exemple en réduction des risques cardiovasculaires. Aujourd'hui, de nombreuses expérimentations apparaissent dans les territoires sous des noms différents, sécurité sociale alimentaire (SSA), mutuelle alimentaire ou caisse commune alimentaire. Leur point commun ? Rassembler un écosystème d'acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et publics autour de l'organisation d'une caisse d'alimentation, dont l'objectif est de permettre à une population cible l'accès à des produits alimentaires de qualité, dans un réseau de magasins conventionnés, via une contribution donnée. Beaucoup s'inscrivent également dans la philosophie affirmée de faire évoluer les dispositifs d'aide alimentaire vers un modèle plus démocratique et inclusif pour les plus précaires.

Participer à créer un droit à l'alimentation pourrait être un nouveau combat pour les mutualistes. La sécurité sociale alimentaire doit rendre effectif un droit à une alimentation saine.



Elle ne débutera pas par une démarche institutionnelle et centralisée mais par la mise en place d'une stratégie d'alliance entre acteurs, au service d'un projet de territoire.

Les projets territoriaux de SSA sont encore au stade de l'expérimentation et les formes qu'ils pourraient prendre dans une phase de passage à plus grande échelle ne sont pas encore stabilisées. L'expérience des mutuelles est un socle d'inspiration pour déployer le droit à l'alimentation, en misant sur 5 atouts : leur culture de l'innovation sociale, leur savoir-faire d'une mutualisation au service des solidarités et des droits effectifs, la capacité à conventionner avec des partenaires, un savoir-faire pour travailler avec les entreprises et branches professionnelles afin de créer des droits pour les salariés, enfin la fertilisation et la mise en œuvre d'une citoyenneté active.

### 3.3 Développer une éducation populaire pour une transition écologique juste

La santé, ce n'est pas uniquement des questions financières ou techniques, c'est avant tout une question de citoyenneté. Au sein du Groupe VYV, 10 000 militants se mobilisent pour rendre effectif le droit à la santé. Maillon indispensable de la gouvernance nationale, comme de l'animation territoriale au plus près des adhérents, le mouvement mutualiste s'est construit par une approche d'éducation populaire autour de la santé. Il a participé à diffuser dans l'ensemble de la population de nouveaux comportements bénéfiques à la santé, à défricher et démocratiser de nouvelles approches médicales, à construire de nouveaux établissements pour proposer de nouveaux accompagnements...L'éducation populaire place la personne concernée par un enjeu de santé globale au centre de la construction de solutions. Son expérience de personne habitante, résidente, bénéficiaire de suivi médical... est alors considérée comme ayant une valeur équivalente à l'expertise de médecins, chercheurs.

Aujourd'hui alors que la transition écologique va entraîner des évolutions profondes dans les modes de vie et dans de nombreux secteurs, l'acceptabilité des changements individuels comme collectifs reste à bâtir ; et la construction des solutions d'adaptation comme la réduction des émissions de CO2 devront être coconstruite avec le plus grand nombre. L'éducation populaire a montré sa capacité à conscientiser les citoyens et citoyennes sur de nouvelles approches et à faire émerger des solutions innovantes. Pour éviter les instrumentalisations reposant sur la peur du changement, pour s'assurer que la justice sociale soit bien prise en compte et pour trouver des solutions à la crise démocratique, une éducation populaire de la transition écologique juste sera nécessaire pour que l'humanité relève ce défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.

### 3.4 Définancieriser le médico-social et le sanitaire pour répondre aux nouveaux enjeux

Dans un contexte où le rapport parlementaire Khattabi sur les EHPADs pointe, « *l'existence de pratiques d'optimisation des dotations publiques et du parc immobilier par certains établissements du secteur commercial* » le coût global de ces établissements pour la puissance publique se trouve renchéri par des mécanismes de défiscalisation. Et alors que les scandales



récents ont montré que la prise en charge des personnes vulnérables n'est pas compatible avec les logiques de profit, que ce soit dans le grand âge, la petite enfance, le handicap ou les obsèques... L'ESS continuera à relever le défi de créer des établissements pour répondre aux nouveaux besoins sanitaires et sociaux.

La réponse aux nouveaux besoins de santé, notamment liés au vieillissement de la population et aux nouveaux risques socio-écologiques, demandera de sortir d'une logique d'hyper-financiarisation de certains secteurs d'activité afin de privilégier des stratégies d'investissement social, de développer plus fortement encore l'offre de proximité d'établissements sanitaires et sociaux ou encore d'inventer de nouvelles protections sociales. Les acteurs de l'ESS, dans la diversité des statuts mutualiste, associatif, fondation et coopératif, sont les plus à même de répondre à cette exigence de responsabilité du fait de leur approche désintéressée et de leur gouvernance au plus près des besoins des territoires.

La contribution de la MGEN au Congrès de l'ESS montre également les innovations et les contributions apportées par les mutuelles dans les établissements sanitaires et sociaux et les nouvelles protections que leur généralisation pourrait apporter à l'ensemble de la population.

## **4. Demain accompagner les transitions en cours par l'intercoopération**

Le moment est crucial pour les acteurs de l'ESS. Ces deux dernières années ont vu les reconnaissances internationales de l'ESS par le BIT, l'OCDE et l'Assemblée générale des Nations-Unies. Parallèlement, la Feuille de route en faveur de l'Economie sociale de Liège recense 25 engagements et priorités dans le domaine de l'économie sociale dans la perspective du futur agenda social européen, qui exige la reconnaissance de l'économie sociale dans les législations et pratiques nationales et européennes ; le renforcement des outils de financement pour les organisations de l'économie sociale ; et l'attribution d'un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux de l'Union européenne.

Ces reconnaissances posent des fondations pour l'ESS alors que la transition écologique juste représente le défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. L'ESS, comme elle l'a prouvé sur d'autres périodes sera un acteur majeur pour construire solutions et nouvelles protections au plus près des citoyens. Les mutuelles auront un rôle clé à jouer avec une approche de santé-environnement. Comme le montre la contribution de la MNT au Congrès de l'ESS, les mutuelles peuvent aussi être à la source de coopérations territoriales. De nouvelles protections, de nouveaux droits sont à inventer et à conquérir, ils demanderont la mise en place de coopérations entre les familles de l'ESS et avec les acteurs publics pour inventer les innovations sociales qui permettront de nouvelles voies de conciliation entre transition écologique et justice sociale.